

•• Diversification ••

ECOFEUTRE FAIT ENTRER LA FIBRE DANS LE MOULE

Écofeutre est niché dans un joli coin rural du Morbihan en Bretagne. Un coin où l'aviculture a connu des heures de gloire et dans son sillage les boîtes à œufs en cellulose moulée la réussite. Mais ça, c'était dans les années 1990. Depuis, Ecofeutre a poursuivi son développement et propose aujourd'hui une gamme de produits en fibre moulée en adéquation avec les exigences environnementale de ses clients industriels et à la pointe de l'innovation.

À l'origine d'Ecofeutre, se trouve la société familiale d'Alain Glon active dans la nutrition animale et l'aviculture. A côté de l'usine de Naizin se trouve la société Matines, qui conditionne et commercialise des œufs. La société est détenue aujourd'hui par le numéro un français des œufs Avril. En 1995, Matines commence la production d'emballage de type alvéole en carton recyclé. Dès 1998, Ecofeutre décide de produire pour son voisin ces plateaux en fibre moulées avec deux lignes intégrées. Ces deux lignes sont suivies d'un grand four pour le séchage selon un process semblable à la biscuiterie... Mais en 2000, Matines change de cap et se tourne vers l'emballage plastique pour ses œufs. La famille Glon restructure ses actifs et garde Ecofeutre et Altho le plus grand producteur de chips de France. «En 2000, Ecofeutre



a repensé son processus de production interne de fibre pour l'emballage. Nous avons décidé de moderniser notre outil de production en passant au séchage en moule, un process qui ressemble davantage à la cuisson en gaufrier. Il est plus précis, permet une meilleure répétabilité et est plus facilement automatisable. D'ailleurs, depuis 2000, nous ne produisons plus d'alvéoles, produit simple, sans valeur ajoutée, réalisé en grand volume par les gros acteurs, nous sommes orientés vers des produits à plus grande valeur ajoutée», explique Christophe Rohou, directeur général d'Ecofeutre.

UN OUTIL DE PRODUCTION REMIS À NEUF

Aujourd'hui, 20 îlots de production hautement robotisés permettent de fonctionner 7 jours sur 7, 24 h sur 24 avec 60 personnes. Ecofeutre Naizin vise les emballages sur mesure et hormis, quelques clients historiques à plus petit volume le marché démarre



Christophe Rohou, directeur général d'Ecofeutre

à 40 ou 50 milles pièces. Christophe Rohou reprend: «Nous sommes un producteur de fibre ou cellulose moulée de taille intermédiaire et des lors nous nous spécialisons dans le sur mesure. Nous faisons énormément de grandes feuilles en fibre moulées de type intercalaire à utiliser sur les palettes de transport. Nos feuilles de protection évitent l'écrasement des bouchons des briques de boisson par exemple. Mais la plus grande part de notre production ce sont les porte

PRODUCTION DE L'USINE DE NAISIN

- **Porte gobelet** 40 %, pour la restauration nomade et le drive in soit 150 million de pièces par an
- **Intercalaires** 40 % pour palettes principalement
- **Calage** 20 % pour logistique, transport et e-commerce

gobelets utilisés dans les drive-in de la restauration rapide de KFC et Mac Donald's notamment. Ils sont une invention assez récente, ne l'oublions pas. Nous en produisons quelque 150 million par an»

DU PAPIER MACHÉ TRÈS FIN

Sans surprise, la matière première de la fibre moulée est majoritairement du papier de récupération issus des centres de tri de la région. Des chutes de cartonnettes et cartons légers s'y ajoutent aussi pour former les 4 à 5 mille tonnes qui transitent sur le site de Naizin chaque année. Ce volume est collecté dans un rayon de 50 km. Avec une épaisseur entre 0,8 et 1,2 mm, la fibre moulée nécessite une construction géométrique savante pour être résistante. Beaucoup du savoir-faire d'Ecofeutre réside là, trois ingénieurs conçoivent en 3 D ces formes complexes. La réalisation des moules en acier est sous-traitée ensuite chez un artisan de la région. Les moules reviennent ensuite à l'atelier où un treillis de film métallique est soudé à la main pour permettre à l'eau de s'écouler et à la fibre de se compacter. Le moule est trempé dans la pâte, une pellicule se forme, le moule est retourné, la pellicule est pressée en négatif dans le gaufrier très chaud.

L'E-COMMERCE ET L'INTERDICTION DU PSE

«La pandémie a donné un coup d'accélérateur à l'e-commerce et nous avons vu notre demande de produit de calage augmenter. Calages pour électro-ménager, matériel électronique, dans l'univers pharmaceutique ou automobile, notre offre est quasi illimitée avec aussi des calages



pour des bouteilles de vin, de champagne ou encore pour des coffrets parfums. Cependant, travailler pour Amazon notamment n'est pas une sinécure avec leurs normes extrêmement strictes pour la protection de leurs produits et en particulier les tests de chute de produit. Nous travaillons aussi pour un producteur de toner d'encre japonais, où les moulages de protection doivent atteindre un niveau de perfection à la hauteur de leur réputation. Le bon côté c'est que cela nous fait progresser constamment», explique le dynamique DG.

UNE SECONDE USINE UNIQUEMENT POUR L'ALIMENTAIRE

En 2019, une seconde usine située au Sourin, à 10 km de Naizin a vu le jour. Ce site de production permet la production d'une autre gamme de produits en cellulose moulée. «Avec nos 3000 m² de surface de production, 4 machines spécifiques, nous transformons annuellement 600 Tonnes de papiers vierges cette fois chaque année pour créer barquettes, bols, assiettes en cellulose moulée. Du prototype, au treillis puis au montage sur nos équipements, 15 collaborateurs sont dédiés à cette gamme d'emballage alimentaire. Ces packagings sont des solutions prisées et adaptées à la restauration, en snack,

à la vente à emporter, mais aussi aux collectivités. Cela permet l'emballage et le transport de différents types d'aliments comme des hamburgers, de sandwiches, de légumes, de fruits, de salades, de desserts...», explique Marion Mazy responsable Recherche et Développement.

SUR LE STAND D'ECOFEUTRE AU CFIA DE RENNES

«Nos ingénieurs ont conçu les bols à salade "Eco'Bol" et de barquettes alimentaires "Eco'Box", sans PFAS et sans PFOS (acide perfluorooctanesulfonique). Ils se positionnent comme alternative aux emballages alimentaires en plastique ou en carton avec PFAS. Ces emballages alimentaires en cellulose moulée sont destinés aux restaurants, fast-foods et grandes surfaces», explique Axel Le Clainche, commercial Développement Packaging. Trois ingénieurs à temps plein travaillent en R&D pour chercher les matériaux de demain tels que bagasse mais aussi les nouvelles barrières à l'eau et à la graisses. L'interdiction du polystyrène expansé à l'horizon de 2025 en France contribue à développer l'offre produit et pousse porteurs de marques et enseignes de restauration à réfléchir aux alternatives dès aujourd'hui.

*Dominique Huret
(Cape Decision)*